

GROUPE SCOLAIRE PIERRE MARBOUTY À PINEUILH

Nouvelle-Aquitaine, département de la Gironde (33)
Commune de 4 438 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Pineuilh

Les autres acteurs :

Audit énergétique : ODETEC
Architecte : Archi Studio

Le projet en bref :

- Désamiantage
- Remplacement de la toiture en tuiles par une toiture métallique
- Murs extérieurs doublés
- Remplacement du chauffage au gaz par un chauffage à l'énergie électrique

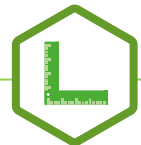
Les points forts :

#VMC double flux #confort thermique
#bâti ancien



1885

Année de construction du bâtiment
(extension dans les années 60)



280 M²

Surface rénovée du bâtiment



264

Élèves au sein de l'école



85 %

Economie d'énergie finale visée



837 K€

Montant total prévisionnel de l'opération



DIDIER
TEYSSANDIER

Maire de Pineuilh

Quelle est la genèse du projet de rénovation de l'école ?

La base du bâtiment a été érigée en 1885. Il a par la suite été agrandi, notamment pour s'adapter à la hausse du nombre d'élèves. Les travaux menés concernent principalement quatre classes. Cette rénovation a pour objectif d'optimiser la consommation énergétique de l'école, véritable passoire thermique. En été, les baies vitrées faisaient monter la température intérieure. En hiver, l'usage du chauffage était important pour ne pas avoir froid dans les salles.

Quels ont été les travaux entrepris ?

Les travaux ont débuté par le retrait de l'amiante, la réfection de la toiture et le renforcement de l'isolation avec le doublage des murs et le passage du chauffage par le plafond. Nous avons choisi un système en double flux pour la ventilation, permettant d'assurer un renouvellement d'air de manière régulière. Les travaux ont également porté sur la cour et la restauration scolaire, avec l'installation d'une grande halle sportive et d'un système de self pour l'école élémentaire. Enfin, nous avons profité des travaux pour moderniser l'apparence du bâtiment, mais aussi le sécuriser avec une nouvelle entrée.

Quel conseil donner à une collectivité qui souhaite mener un projet de rénovation ?

Le bon suivi du projet est essentiel, tout comme le choix des entreprises partenaires, notamment quand il s'agit de la sécurité du chantier. C'est un sujet qui mérite d'être un point de vigilance important

La bonne idée

Assurer un bon suivi de projet. Une collectivité qui souhaite rénover son école ne peut pas se contenter de commander. Nous devons être présents sur le terrain, à l'écoute de l'ensemble des acteurs.

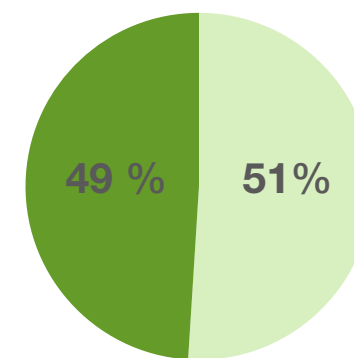


Et demain ?

Les travaux nous permettent d'adhérer à une logique de sobriété énergétique. Nous prévoyons de réaliser grâce aux rénovations près de 85 % d'économies d'énergie.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 837 440€. Il est financé par un prêt de 425 540€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 411 900€ (211 900€ de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et 200 000€ du Fonds Vert).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

